



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**RAPPORT DU DIRECTEUR SUR LES ACTIVITÉS DU CENTRE EN
2006-2007 ET PERSPECTIVES POUR 2008**

Rapport sur l'administration intérieure du Centre

1. Programme de rénovation du campus du Centre: phase ultérieure aux Jeux olympiques d'hiver 2006 à Turin

Après l'achèvement des travaux dans les pavillons F, G, H, U Thant en vue des Jeux olympiques et à la suite des négociations avec la Ville de Turin, cette dernière avait préparé un programme de rénovation des pavillons du campus non concernés par les Jeux. Elle n'avait toutefois pas dégagé les fonds nécessaires dans ses budgets, et ce n'est que grâce aux négociations et aux demandes continues du Centre que la Ville a envoyé début 2007 au gouvernement italien une demande de financement de ce programme et d'autres travaux prévus à l'occasion du 150^e anniversaire de l'unité italienne en 2011. Ce plan, d'un montant d'environ 17 000 000 € prévoit la remise à neuf des pavillons I, N, P, R, S, T, 1 et 2.

Les travaux de réfection du pavillon L, financés par la Région Piémont et la Compagnia di San Paolo et dont la valeur est estimée à 3 500 000 € commenceront à la fin de l'année 2007, dès que le Centre aura finalisé le projet et que les autorités concernées l'auront approuvé. Les procédures de gestion de l'appel d'offres et de réalisation des travaux seront administrées directement par le Centre.

De son côté, l'IRIDE (régie locale de l'électricité et de l'énergie électrique), vient de terminer dans les bâtiments E et M les travaux de mise aux normes du système électrique interne, d'éclairage et de lutte contre l'incendie, et les achèvera dans les bâtiments 1, 2 et T au cours de l'été.

2. Entretien extraordinaire du Centre

Après les négociations avec les services compétents de la Ville de Turin, un accord sur le financement des travaux d'entretien extraordinaire du Centre portant sur un montant de 1 500 000 € sur trois ans est entré en vigueur en 2006. Cet accord est particulièrement important car il permet au Centre d'effectuer les travaux d'entretien extraordinaire les

plus urgents sans grever son budget, et donc d'utiliser ses fonds statutaires au bénéfice exclusif de ses activités institutionnelles.

À cet égard, des modifications fonctionnelles ont été apportées au pavillon U Thant en 2006 pour le rendre compatible avec les activités institutionnelles et centraliser les services aux participants. Parallèlement, le Centre a remis à neuf les chambres, l'installation électrique, l'éclairage et le système anti-incendie du pavillon E; ces travaux se sont achevés au cours du premier semestre 2007, en même temps que le réaménagement des chambres de ce pavillon.

Au pavillon X, le Service de l'administration intérieure a fait effectuer des modifications des locaux afin de créer trois nouvelles salles de classe. Ces travaux sont nécessaires pour remplacer les deux salles de classe du premier étage du pavillon 2, qui seront transformées en bureaux pour une quinzaine de fonctionnaires et en une salle de réunion.

Avant la fin de l'année 2007, le Service de l'administration intérieure devra créer des salles de classe temporaires au rez-de-chaussée du pavillon I pour remplacer celles du pavillon L indisponibles en raison des travaux qui dureront jusqu'au premier semestre 2009.

3. Travaux d'entretien ordinaire financés et réalisés par le Centre, gestion des services divers

Les principaux projets mis en œuvre au cours des années 2006/2007 sont énumérés ci-dessous.

- a) Le programme d'adaptation et de rénovation des équipements des salles de cours et de fourniture de meubles de bureau ergonomiques est en cours de réalisation.
- b) Un nouveau programme informatisé de gestion de la buanderie à l'extérieur du campus, adapté aux exigences du Centre, a été installé au cours du premier quadrimestre de l'année 2007. Ce programme apportera une contribution importante au contrôle du coût des services fournis par le sous-traitant concerné.
- c) Plusieurs appels d'offres ont été lancés entre la fin 2006 et le premier bimestre 2007. La liste des contrats conclus avec les sous-traitants est la suivante.
 - I) Entretien: confié au début à Scaletti e figli, mais finalement adjugé au deuxième meilleur offrant, qui était Superplast di Supertino Albino. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2010.
 - II) Gardiennage: confié à Prosegur Torino s.r.l. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2009.
 - III) Nettoyage des bureaux, salles de classe et espaces communs: confié à Reber Servizi Integrati s.r.l. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2011.
 - IV) Navette Turin/Genève/Turin: confiée à Bellando Tours s.r.l. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2009.

-
- V) Transport vers la ville et les aéroports: confié a Se.A. Servizi Autonoleggio s.a.s. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2009.
 - VI) Gestion de la réception et du standard téléphonique: confiée à Se.A. Servizi Alberghieri s.r.l. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2011.
 - VII) Gestion du courrier et navette interne: confiée à Se.A. Servizi Alberghieri s.r.l. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2011.
 - VIII) Nettoyage des chambres: confié à Reber Servizi Integrati s.r.l. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2011.
 - IX) Service de buanderie pour les participants aux activités du Centre: confié à Reber Servizi Integrati s.r.l. Ce contrat court jusqu'au 31/12/2011

Le processus, consistant en une recherche de marché extensive, l'établissement des cahiers des charges (avec plusieurs modifications) et l'évaluation des offres reçues, a représenté un effort important pour le Service de l'administration intérieure du Centre. Le Centre a donc pu procéder à l'adjudication des services concernés aux entreprises qui avaient soumis les offres les plus intéressantes du point de vue financier, réalisant ainsi d'importantes économies tout en cherchant à assurer le plus possible la qualité des services fournis. Les économies découlant des dits appels d'offre auront un impact positif de quelque 500 000 € sur le budget du Centre. Pour d'autres services fournis, c'est-à-dire électricité et chauffage, il y a eu une augmentation des coûts, principalement à cause d'une hausse des prix des matières premières et par conséquent d'une majeure consommation due à un tût d'occupation des chambres d'hôtel augmenté de quelque 11,5% entre 2004 et 2006. Il faut quand même noter que le chauffage a été mis sous contrôle constant, dans les pavillons réaménagés pour les Jeux olympiques, grâce à un système informatisé installé pendant les travaux de réaménagement.

- d) Le Centre a changé de central téléphonique en mars 2007. Il a pu acheter deux standards téléphoniques appartenant au TOROC pour un montant d'environ 100 000 €, acquérant un produit qui n'avait que quelques mois d'utilisation et économisant environ 150 000 € puisque le coût moyen d'un central est de 250 000 €

4. Sécurité et santé au travail

- a) Certains des bâtiments les plus anciens du campus, et plus précisément ceux construits avant 1994, laissaient apparaître la présence de matériaux dangereux dans leur structure. Ces matériaux étaient toutefois « confinés » dans des espaces bien précis et n'entraînaient pas de dispersion de particules dangereuses dans l'environnement. À la suite des analyses menées par le laboratoire de la Chambre du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture (CCIAA) de Turin lors d'une grande campagne menée une première fois en 2005 et une seconde en février 2006, le Centre a reçu la confirmation que l'air dans les pavillons n'était pas pollué. Le Comité d'hygiène et de sécurité du Centre et tous les fonctionnaires ont été informés des résultats de ces analyses et deux réunions d'information avec la présence d'experts extérieurs ont été organisées par le Service de l'administration intérieure pour faire comprendre la situation en détail aux travailleurs. Une information analogue a ensuite été fournie aux entreprises adjudicataires de

l'entretien afin que leurs employés respectent toutes les précautions et procédures prévues en cas de travaux.

En mars 2006, le Centre a reçu les rapports techniques relatifs à la présence de fibres en dispersion dans l'air dans chaque pavillon, lesquels confirmaient que, dans tous les bâtiments examinés, la qualité de l'air était conforme aux normes fixées par la loi et qu'il n'y avait aucun risque pour la santé. Ces rapports faisaient par ailleurs état d'un certain nombre de cas, bien délimités, de dégradation des éléments renfermant de l'amiante, tels que les dallages, panneaux d'isolation, faux plafonds, etc. La documentation et le rapport présenté par le laboratoire de la CCIAA sont disponibles pour consultation auprès des bureaux de l'Administration.

Néanmoins, dans l'attente des travaux de réaménagement de ces pavillons, le Centre a quand même décidé l'enlèvement de certains matériaux contenant de l'amiante dans le pavillon I, pour éviter tout risque d'érosion ou de rupture qui pourrait entraîner la dispersion de particules dangereuses dans l'air. Cet enlèvement a eu lieu en mars 2007. Pour tous les autres pavillons, le Centre attendra les travaux de réfection.

- b) des panneaux signalant les plans d'évacuation sont en train d'être placés dans les pavillons, les chambres, les bureaux et les salles de cours.

5. Sécurité du personnel et des locaux au CIF-OIT

Lors de sa 288^e session, le Conseil d'administration du BIT avait autorisé le Bureau à mettre en œuvre des mesures de sécurité dans le bâtiment du siège. Malheureusement, il n'a pas été prévu de fonds pour le Centre à cet égard. Sur la base de ces initiatives et du renforcement des mesures analogues dans toutes les organisations du système des Nations Unies, une équipe de travail basée à Turin, composée de représentants du Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT), de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et de l'École des cadres du système des Nations Unies (ECSNU), a été constituée. Ce groupe de travail se réunit régulièrement afin de mener une activité coordonnée de conseil sur les problèmes et les priorités en matière de sécurité et de sûreté.

Un certain nombre de mesures ont été déjà mises en œuvre, tandis que d'autres sont encore à l'examen et pourraient exiger un financement complémentaire.

Outre les mesures de contrôle d'accès qui ont déjà été prises (identification des véhicules des membres du personnel et des entrepreneurs, enregistrement des pièces d'identité des visiteurs et augmentation du nombre de contrôles de sécurité), un système de cartes d'identification a été mis en place à titre prioritaire, afin de contrôler strictement l'accès au campus.

Des réunions ont régulièrement lieu avec les autorités de police du pays hôte afin d'évaluer les risques potentiels et de déterminer les mesures de sécurité complémentaires qu'il conviendra de prendre. Un système de surveillance électronique du périmètre du campus (consistant en des caméras de surveillance, des détecteurs et une salle de contrôle centrale) a été développé et installé en collaboration avec les autorités locales, après un appel d'offres lancé début février 2006. Le coût total de la mise en place de ce système a été d'environ 160 000 €, payé totalement par le budget du Centre. Depuis l'installation

dudit système, il n'y a presque plus eu de vols de matériel informatique dans les salles de classe et les bureaux des fonctionnaires.

Des procédures d'évacuation d'urgence seront établies et des équipes d'évacuation sont en cours de création et de formation pour chaque pavillon. À cet égard, un expert en matière de sécurité du Programme alimentaire mondial est venu en mission à Turin en février 2007. Cet expert établira les procédures requises en utilisant celles en vigueur au sein de son organisation et créera un cours de sensibilisation destiné à tout le personnel du campus. Tous ces projets seront réalisés au cours du premier semestre 2007. En outre, les conditions de recrutement des gardes de sécurité seront révisées et une formation complémentaire pourra être exigée.

Enfin, la collaboration avec le Département (récemment créé) de la sûreté et de la sécurité (DSS) des Nations Unies, le Service de sécurité de l'OIT, les Sections de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies à Genève et à Vienne, ainsi que les autorités locales chargées de la sécurité, se poursuivra afin de mettre en permanence à jour l'évaluation des menaces et d'adapter régulièrement les mesures de sécurité.

6. Unité des voyages

L'Unité des voyages organise les déplacements des participants, des collaborateurs et des fonctionnaires du Centre, en recherchant les solutions les plus avantageuses, dans le respect des normes et procédures financières et en tenant compte des exigences des voyageurs. L'administration et la mise à disposition de tous les services du Centre des détails concernant l'arrivée/le départ des participants permettent une gestion efficace des aspects logistiques et financiers des cours.

La résolution de plusieurs problèmes de visa/permis de séjour dans des délais extrêmement limités a permis la participation régulière aux cours et aux visites d'étude de nombreuses personnes.

En 2007, à l'occasion des changements introduits par le gouvernement italien à la loi régissant les permis de séjour (procédure postale standardisée, abolition du permis pour les étrangers pour un séjour de maximum 90 jours), un traitement spécial a été obtenu auprès de la « Questura » et la procédure a été rapidement adaptée aux exigences du Centre. Tout cela s'est fait dans le respect des règles et a entraîné des avantages pour la plupart des participants et une réduction des coûts.

En 2006, l'Unité a traité 155 activités au Centre et sur le terrain. Sur les 3 400 participants dont l'Unité a géré les voyages, les visas et les permis de séjour, 1 120 se sont vu payer leur billet et leurs frais de voyage par l'Unité. Les hôtels et les transports ont été gérés pour 49 visites d'étude avec hébergement, dont 33% à Genève. En outre, plus de 1 000 billets ont été achetés pour les déplacements de fonctionnaires et de collaborateurs. Enfin, 1 086 bus ont été affrétés pour les cours organisés à Turin.

Deux appels d'offres seront lancés entre le premier et le deuxième semestre 2007. Ils porteront notamment sur l'agence de voyages et le service de transport par bus. L'Unité des voyages sera impliquée dans le processus (c'est-à-dire recherche de marché, établissement des cahiers des charges, évaluation des offres reçues) d'adjudication des services concernés afin de réaliser des économies et d'atteindre un niveau satisfaisant de qualité des services.

7. Services aux tiers

Comme pour les années précédentes, le Service de l'administration intérieure a assuré la coordination des services aux tiers, mettant, le cas échéant, les installations hôtelières et didactiques du campus à la disposition d'institutions extérieures. Ces services, qui ne comportent aucun apport de la part du Centre quant au contenu des activités, ont généré en 2006 des recettes supplémentaires pour un montant de quelque 225 000 €. De plus, pour la première fois de son histoire, le Centre a géré un village des médias à l'occasion des Jeux olympiques, ce qui a rapporté des recettes supplémentaires d'environ 740 000 €. Les services aux tiers constituent de surcroît un excellent moyen de faire connaître les activités de l'OIT et du Centre auprès de diverses institutions et des milieux culturels locaux.

8. Collaboration avec le BIT

L'ensemble des interventions concernant l'administration intérieure du Centre a fait l'objet, comme à l'accoutumée, de consultations préalables avec le BIT, et notamment avec le Conseiller juridique (JUR), le Bureau de l'administration intérieure (INTER) et le Service du budget et des finances (BUDFIN). En particulier, les consultations avec JUR ont revêtu une importance particulière pour la fixation du contenu des cahiers des charges pour les appels d'offres lancés fin 2006 et début 2007.

Pour information.